

La rédaction des demandes ne devra contenir d'autres renseignements que ceux dont le détail suit :

1° L'indication du nombre et de la qualité de chacune des personnes appelées à bénéficier de la remise de 50 p. 0/0, ainsi que l'âge des enfants ;

2° L'explication, s'il y a lieu, et aussi succincte que possible, des motifs pour lesquels le point de départ ou d'arrivée n'est pas le même pour la famille que pour son chef ;

3° Lorsque le voyage empruntera plusieurs réseaux, il devra être établi, pour chacun d'eux, une demande distincte mentionnant les points extrêmes du trajet compris dans le réseau. C'est ainsi qu'un officier ou fonctionnaire en congé ou en service au Havre, par exemple, qui devra s'embarquer à Marseille pour rallier son poste colonial, établira deux demandes, l'une pour la Compagnie de l'Ouest (trajet du Havre à Paris), l'autre pour la Compagnie du chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée (trajet de Paris à Marseille). Le chef de famille conserve toujours le droit de choisir son itinéraire, pourvu qu'il puisse être arrivé au port d'embarquement, ou dans la localité où il est appelé à servir, à la date qui lui a été fixée.

Je vous prie de vouloir bien porter ces renseignements à la connaissance des officiers, fonctionnaires et agents intéressés.

Recevez, etc.

Signé : DELCASSÉ.

---

### Modèle de demande.

---

#### SOUS-SECRETARIAT D'ÉTAT DES COLONIES.

---

Réseau de.....

Le (*grade, nom, affectation*), désigné pour occuper un emploi de son grade à..... demande une réduction de tarifs pour le transport en..... classe de..... à..... de sa famille composée de..... personnes ;

Savoir : (*père, femme, belle-mère et enfants*) âgés de..... et..... ans, etc.

A..... le..... 189

(*Signature et adresse.*)

Visa du Chef de service :

A..... le..... 189

*Le (grade et signature).*